



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT**

le 15 janvier 2020
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Mario Zanth, Président
Guy Desjardins, Maire (ex-officio)
Carl Grimard, Conseiller quartier 3
Michel Levert, Conseiller quartier 7
Helen Collier, Directrice générale
Michel Talbot, Membre
Sylvie Lalonde, Membre
Maryse St-Pierre, Greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion à 19h.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION AME2020-01

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Guy Desjardins

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclaration d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Adoption des procès-verbaux (aucun)

5. Énoncé de l'urbaniste

L'énoncé de l'urbaniste est présenté.

6. Items différés (aucun)

7. Présentations / Rapports

7.1 Règlement de zonage 2016-10 – Anomalies techniques et modifications majeures

a. Présentation

Marie-Ève Bélanger présente les anomalies techniques et modifications proposées au règlement de zonage 2016-10.

b. Commentaires du comité/public

Suite aux questions, Mme Bélanger explique que seul l'ajout de la définition des locations à courte durée de type Airbnb est suggéré pour l'instant. Elle ajoute que plusieurs restrictions sont à être évaluées avant de les inclure dans le règlement de zonage.

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que l'exigence de 45.1 mètres sera corrigée afin de correspondre à la zone de sécurité au lieu de la ligne de 100 ans, tel qu'il est indiqué dans le règlement actuel.

Suite aux questions, Julian Lenhart explique qu'il devra faire un suivi avec le service de la Protection afin de discuter de comment la Cité fera la gestion des conteneurs.

Suite aux questions, Mme Bélanger explique que le règlement de zonage ne prévoit rien concernant les mini-maisons et que celles-ci sont présentement assujetties au département de la construction.

Suite aux questions, Mme Bélanger explique que la culture du cannabis est autorisée dans les zones agricoles.

c. Recommandation

RECOMMANDATION AME2020-02

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Guy Desjardins

QUE le comité d'aménagement recommande au conseil d'approuver les modifications au Règlement de zonage 2016-10 de la Cité de Clarence-Rockland, afin de régler certaines anomalies techniques ainsi que faire des ajouts et des changements majeurs dans le texte et les cartes du règlement ainsi que d'y apporter certaines corrections telles qu'elles sont décrites dans le Rapport no. AMÉ-20-01-R.

ADOPTÉE

8. **Autres items** (aucun)

9. **Ajournement**

La réunion est ajournée à 19h44.

Mario Zanth, Président

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe